

■ Publiédactionnel

La Prévention des déchets

Enjeux environnementaux et économiques



En France, les quantités de déchets ont doublé en 40 ans ! En effet, nos modes de production et de consommation génèrent de plus en plus de déchets : gaspillage alimentaire, emballages inutiles, sachets individuels, durée de vie des produits trop courte, etc. Alors, comment relever le défi environnemental de la réduction des déchets ?

Déchets, quels impacts ?



Des montagnes de déchets (usine d'incinération du SYDOM du Jura)

En 2008, 868 millions de tonnes de déchets ont été produites en France. 65% de ces déchets ont été incinérés ou enfouis, causant de nombreuses nuisances environnementales... Dans le Jura, chaque habitant produit environ 460 kg de déchets ménagers par an. Or, chaque déchet représente des ressources naturelles utilisées et des émissions de CO2 pour sa fabrication, son transport, sa collecte, son élimination et son traitement. Sans oublier le coût pour les collectivités et les citoyens ! Il est donc urgent d'agir au quotidien pour réduire nos déchets et protéger notre environnement !



Un PLP, qu'est-ce que c'est ?

En 2004, l'Etat a adopté son Plan National de Prévention des déchets. L'ADEME et le SYDOM du Jura ont signé en 2009 un Programme Local de Prévention des déchets (PLP).

Avec l'embauche en juillet 2011 d'une chargée de mission, le SICTOM de la zone de Dole compte s'engager dans le PLP. Les objectifs, fixés par le Grenelle de l'environnement, sont de réduire de 7 % la quantité et la toxicité des déchets ménagers d'ici 2014.

La tarification incitative, qui repose sur le principe du pollueur-payeur est une des possibilités : la facture de chaque usager dépendra des quantités de déchets produits. Toutefois, de nombreuses autres actions et gestes quotidiens permettent de réduire les déchets.

Nous donnons ici quelques exemples :

Volumineux, les déchets verts ?

Le SICTOM de la zone de Dole s'est doté d'un broyeur de déchets verts, qui peut s'accrocher derrière une voiture. Il sera utilisé dans un premier temps à titre expérimental et mis à disposition sur rendez-vous aux usagers. L'objectif est de réduire au maximum les déchets verts apportés en déchèterie par les communes et les habitants et de valoriser sur place le broyat, en l'utilisant pour faire du compost et/ou du paillage.

Démonstration de l'utilisation du broyeur



Trop de couches jetables ?

Chaque année en France, ce sont environ 4 milliards de couches qui sont jetées, soit entre 700 000 et 1,8 millions de tonnes de déchets ! Il existe pourtant des alternatives : les couches lavables qui, loin de ressembler aux langes de nos grands-mères, sont modernes et adaptées aux besoins des enfants. Le SYDOM du Jura a engagé une action pour les promouvoir. Ainsi, les deux maternités de Dole se sont équipées et les crèches ont débuté la réflexion.

Des papiers, journaux et magazines à jeter ?

Dorénavant, il faut les apporter dans les containers à papiers (souvent situés à côté des containers à verre), au lieu de les mettre dans le bac bleu. Ainsi, ils seront directement collectés puis recyclés, au lieu d'être transportés jusqu'à Lons-le-Saunier. Ce geste simple limite les camions sur la route et les pollutions !

Envie d'une animation scolaire ?

Les ambassadrices du tri du SICTOM de la zone de Dole peuvent intervenir dans vos écoles, collèges, lycées et centre de loisirs pour mener une action de sensibilisation au tri des déchets, au recyclage ou au compostage. Grâce à des outils pédagogiques, ces animations ludiques sont parfaitement adaptées à un jeune public. N'hésitez pas à contacter le SICTOM pour tous renseignements !

"Communes 100 % compostage" ?

Cinq communes du SICTOM de la zone de Dole se sont engagées dans ce programme : Menotey, Champagny, Longwy-sur-le-Doubs, Romange et Dammartin-Marpain. L'objectif est de réduire au maximum le poids du bac gris, limitant ainsi les déchets à collecter, transporter et incinérer à Lons-le-Saunier. En effet, nos bacs gris sont composés d'environ 30 % de matières organiques, facilement biodégradables (épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas, etc.). Grâce au compostage, ces déchets peuvent être valorisés sur place et remplacer avantageusement terreau et engrais.

Regroupement de bacs ?

Ils ont commencé dans certaines communes et permettent de limiter les arrêts donc les nuisances sonores et pollutions. Les ambassadrices du tri de la zone de Dole informent les habitants en porte à porte.

Horaires d'hiver des déchèteries, du 31 octobre 2011 au 31 mars 2012

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	A.M	Matin	A.M	Matin	A.M	Matin	A.M	Matin	A.M	Matin	A.M
DOLE	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
BREVANS	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30
TAVAUX			9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h		9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
CHAUSSIN				13h30-17h	9h30-12h			13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
MT/VAUDREY				13h30-17h	9h30-12h			13h30-17h		13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
DAMPIERRE				13h30-17h		13h30-17h		13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
V FARLAY				14h-17h	9h30-12h			14h-17h			9h30-12h	13h30-17h
MONTMIREY						13h30-17h					9h30-12h	13h30-17h
SALIGNY						13h30-17h					9h30-12h	13h30-17h
SAINT AUBIN					9h30-12h						9h30-12h	13h30-17h

SICTOM de la zone de Dole - 22, allée du bois - 39100 BREVANS - Tél. 03 84 82 56 19 - www.sictomdole.fr
 Delphine LABBOUZ, Chargée de mission - Prévention des déchets : d.labbouz@sictomdole.fr
 Les ambassadrices du tri : 03 84 82 63 84 / 06 87 86 36 48